

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°39-2024-01-006

PUBLIÉ LE 22 JANVIER 2024

Sommaire

Direction départementale des territoires du Jura /

39-2024-01-18-00005 - Arrêté n° 2024-01-18-001 du 18 janvier 2024 portant délégation de signature à M. Nicolas FOURRIER, directeur départemental des territoires du Jura (20 pages) Page 3

39-2024-01-19-00001 - Arrêté n° 2024-01-19-001 portant subdélégation de signature (14 pages) Page 24

Préfecture du Jura /

39-2024-01-18-00007 - Arrêté complémentaire attribuant la médaille d'honneur du travail au titre de la promotion de janvier 2024 (1 page) Page 39

39-2024-01-19-00002 - Arrêté portant DELEGATION DE SIGNATURE à Monsieur Maxime GUTZWILLER, directeur des services du cabinet du préfet du Jura, et à certains agents de cette direction (11 pages) Page 41

Direction départementale des territoires du Jura

39-2024-01-18-00005

Arrêté n° 2024-01-18-001 du 18 janvier 2024
portant délégation de signature à M. Nicolas
FOURRIER, directeur départemental des
territoires du Jura

Arrêté n° 2024-01-18-001
portant DELEGATION DE SIGNATURE

à Monsieur Nicolas FOURRIER
directeur départemental des territoires du
Jura

**Le préfet du Jura,
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu le Code rural et de la pêche maritime ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code des transports ;

Vu le règlement (CE) n° 1782-2003 du Conseil de l'Union Européenne du 29 septembre 2003 ;

Vu le décret n° 90-302 du 4 avril 1990 modifiant le décret n° 86-351 du 6 mars 1986 portant déconcentration en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé de l'urbanisme, du logement et des transports ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret du 29 juillet 2022 portant nomination de M. Serge CASTEL préfet du Jura, à compter du 23 août 2022 ;

Vu l'arrêté de la Première Ministre et du Ministre de l'Intérieur du 13 juin 2022 portant nomination de M. Nicolas FOURRIER, directeur départemental des territoires du Jura, à compter du 15 juillet 2022 ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2011 modifié par l'arrêté du 1er juillet 2013 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2020 portant sur l'organisation du secrétariat général commun,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-04-27-001 du 27 avril 2023 précisant l'organisation de la direction départementale des territoires du Jura ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Jura ;

ARRETE

Article 1er: à l'exception des correspondances avec les élus parlementaires, les administrations centrales, sauf d'administration courante, délégation de signature est donnée à **M. Nicolas FOURRIER, directeur départemental des territoires du Jura**, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, les décisions suivantes :

1 - ADMINISTRATION GENERALE

a) Personnel

Les actes suivants qui concernent les personnes à gestion déconcentrée placée sous l'autorité du directeur départemental des territoires :

- les autorisations et la gestion des déplacements temporaires des agents ;
- la signature des conventions ;
- l'octroi des congés annuels et des jours de réduction du temps de travail ;
- les avis portant sur les demandes de mobilité ;
- les avis et les arrêtés relatifs aux attributions des primes et indemnités réglementaires, y compris les indemnités d'astreintes ;
- les avis sur les promotions et les avancements ;
- l'utilisation des congés accumulés sur un compte épargne-temps ;
- l'octroi des autorisations d'absence ;
- les sanctions disciplinaires du premier groupe ;
- l'établissement et la signature des cartes professionnelles, à l'exclusion de celles qui permettent d'exercer des contrôles à l'extérieur du département ;
- les décisions relatives à l'autorisation de l'exercice des fonctions en télétravail.

b) Responsabilité civile

A1b1 Règlements amiables des dommages ;

Circ. N° 90.05 du
1.02.90

A1b2 Règlements amiables des dommages subis ou causés par l'État du fait d'accidents de circulation ;

Arr. du 9.03.89

c) Action devant les tribunaux

A1c1 Présentation d'observations écrites, représentation aux audiences et présentation d'observations orales devant les tribunaux chargés de statuer sur l'application des textes relevant des compétences de la DDT.

d) Marchés publics

A1d1 Toutes procédures de passation des marchés publics relevant du pouvoir adjudicateur.

e) Contrôle de légalité des documents d'urbanisme et actes associés (DPU, ZAC...)

A1e1 Courrier demandant de compléter l'acte transmis de façon à permettre l'exercice du contrôle de légalité.

2 – ROUTES ET CIRCULATION

a / gestion et conservation du domaine public routier

A2a1	Approbation d'opérations domaniales : code de la voirie routière – remise à l'administration des domaines des terrains devenus inutilés.	Code général des propriétés des personnes publiques article L.3211-1
A2a2	Convention de gestion pour le réseau routier national d'intérêt local non transféré à la DIR Est	article R.3211-1
A2a3	Convention d'occupation précaire	Code général des propriétés des personnes publiques

b / exploitation des routes

A2b1	Réglementation de la circulation : - délivrance des autorisations spéciales de circulation sur autoroute pour le personnel et le matériel non immatriculé autre que ceux appartenant aux parcs de police ou de gendarmerie et service de lutte contre l'incendie ;	Code de la route
A2b2	Dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules PL les samedis et veilles de jours fériés à partir de 22 h jusqu'à 22 h les dimanches et jours fériés ;	Code de la route
A2b3	Dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules transportant des matières dangereuses les dimanches et jours fériés de 0 à 24 h ainsi que les samedis et veilles de jours fériés à partir de 12 h ;	Arr. interm. Modifié du 10.01.74
A2b4	Interdiction ou réglementation de circulation sur le réseau routier concédé ;	Code de la route
A2b5	Interdiction ou réglementation de la police de la circulation sur le réseau routier national d'intérêt local non transféré à la DIR Est ;	
A2b6	Mesures de police de la circulation sur le réseau national, justifiées par des situations d'intempéries ;	Code de la route
A2b7	Décision de réaliser des enquêtes de circulation (tous réseaux)	Code de la voirie routière

A2b8 Avis sur les arrêtés de police de la circulation sur les voies à grande circulation

c / éducation routière

A2c1	Actes relatifs aux agréments des écoles de conduite et aux autorisations d'enseigner (actes préparatoires des agréments et autorisations, courriers divers, ...), à l'exclusion des procédures de retrait ou de suspension	Arrêté du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement... Arrêté du 8 janvier 2011 modifié relatif à l'autorisation d'enseigner ...
A2c2	Actes ayant trait au contrôle pédagogique et administratif des centres de sensibilisation à la sécurité routière	Arrêté du 26 juin 2012 fixant les conditions d'exploitation des établissements... Arrêté du 26 juin 2012 relatif à l'autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière
A2c3	Actes ayant trait à la police des examens	Arrêté du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire
A2c4	Actes relatifs aux agréments des Centres de Formation des Moniteurs (CFM)	Arrêté du 12 avril 2016
A2c5	Attestation Temporaire et Restrictive d'Exercice (ATRE)	Arrêté du 13 avril 2016
A2c6	Actes ayant trait à la mise en place et aux missions du comité de pilotage du service public de l'éducation routière et du permis de conduire	Arrêté du 21 juillet 2016
A2c7	Actes ayant trait au dispositif « Permis à 1 euro par jour »	Arrêté du 30 juin 2016
A2c8	Actes concernant l'externalisation de l'épreuve théorique générale du permis de conduire	
A2c9	Actes afférents au label qualité des formations au sein des écoles de conduite	Arrêté du 26 février 2018

d / remontées mécaniques

A2d1	Arrêté approuvant les règlements de police particuliers, les règlements d'exploitation particuliers et les plans d'évacuation des remontées mécaniques.	Décret n° 87-815 du 5 octobre 1987
A2d2	Avis du Préfet sur les demandes d'autorisation d'exécution des travaux et de mise en exploitation des appareils de remontées mécaniques	- d° -

3 – PARTICIPATION DU PUBLIC

A3a1	- Note de présentation du projet et ses objectifs - modalités de la participation du public - note de synthèse des observations du public	Loi du 27 décembre 2012 Ordonnance du 5 août 2013 Code de l'environnement : article L.120-1 et suivants
------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4 – GESTION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

A4a1	Actes d'administration du domaine public fluvial relatifs aux délégations ci-dessous	Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP)
A4a2	Arrêté d'autorisation d'occupation temporaire	R2122-1 à R2122-8 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP)
A4a3	Arrêté pour travaux et prises d'eau	L 2124-8 du CGPPP
A4a4	Arrêté d'autorisation de mouillages et de mises à l'eau	L2124-13 et L 2124-14 du CGPPP L2125-8 du CGPPP L 2127-3 du CGPPP R 2124-58 du CGPPP
A4a5	Conservation du domaine public fluvial	L 2132-5 à L 2132-10 du CGPPP L 2132-16 et L 2132-17, L2132-21 du CGPPP L2132-23 et L 2132-24 du CGPPP

5 – POLICE DE LA NAVIGATION

A5a1	Actes d'administration de la police de la navigation relatifs aux délégations ci-dessous	Code des transports
A5a2	Arrêté d'autorisation de manifestations sur les eaux intérieures	R4241-88 du code des transports

A5a3	Arrêté dérogatoire aux arrêtés portant règlement particulier de police de la navigation sur les plans d'eau de Blye, Vouglans, et sur la rivière Ain entre les retenues de Vouglans et Saut-Mortier	Arrêté n°2014-212-0008 (Blye) Arrêté n°2014-212-0006 (Vouglans) Arrêté n°2014-212-0007 (Ain de Vouglans à Saut-Mortier)
------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6 – POLICE DE L'EAU

A6a1	Actes relatifs à la police et conservation des eaux	Code de l'environnement L 215-7
A6a2	Révocation ou modification des autorisations d'établissement d'ouvrages ou d'usine	Code de l'environnement L 215-10
A6a3	Commissionnement des fonctionnaires et agents pour l'application des articles L216-3 à L216-5 du code de l'environnement (police de l'eau)	Code de l'environnement L172-1 et suivants
A6a4	Arrêté de mise à jour ou d'abrogation des anciens règlements ou usages locaux relatifs à l'entretien régulier des cours d'eau	Code de l'environnement L215-15
A6a5	Autorisation de dérivation pour les collectivités publiques des eaux non domaniales superficielles ou souterraines	Code de l'environnement L215-13
A6a6	Autorisation environnementale :	Code de l'environnement
	Accusé de réception du dépôt du dossier	R181-16
	Demande de compléments ou de régularisation	R181-16
	Décision de rejet motivé avant mise à l'enquête publique	R181-34
	Courrier de saisine de la préfecture pour mise à l'enquête publique	R181-35
	Demande d'observations au pétitionnaire sur le projet d'arrêté	R181-40
	Arrêté de prescriptions complémentaires à autorisation environnementale (R181-45 et 46), y compris règlements d'eau et arrêtés portant sur des installations existantes bénéficiant déjà d'un droit (R214-53, R214-18-1)	R181-45 et R181-46, R214-53 R214-18-1
	Arrêté de transfert du bénéfice d'une autorisation environnementale	R181-47
	Arrêté de prolongation ou de renouvellement d'autorisation environnementale	R181-49
A6a7	Déclaration :	Code de l'environnement
	Demande de compléments	R214-33

	Récépissé de déclaration	R214-33
	Demande de précisions postérieure au récépissé	R214-35
	Demande d'observations au pétitionnaire sur un projet de prescriptions	R214-35
	Arrêté d'opposition à déclaration	R214-36
	Accord sur déclaration	R214-33
	Arrêté de modification des prescriptions applicables à une installation soumise à déclaration, y compris règlements d'eau et arrêtés portant sur des installations existantes bénéficiant déjà d'un droit.	R214-39 R214-53 R214-18-1
	Arrêté de transfert du bénéfice d'une déclaration	R214-40-2
A6a8	Déclaration d'intérêt général :	Code de l'environnement
	Courrier de saisine de la préfecture pour mise à l'enquête publique	R214-89
	Demande d'observations au pétitionnaire sur le projet d'arrêté	R214-94
	Arrêté portant déclaration d'intérêt général (R214-95), y compris le cas où il est associé à une autorisation environnementale ou une déclaration	R214-95 R214-99 R214-101
A6a9	Arrêté portant agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement collectif	Code de l'environnement R211-25 à R211-45
A6a10	Proposition et notification de transaction pénale pour les infractions à la police de l'eau	Code de l'environnement L216-14 R216-15 à R216-17

7 – PECHE

A7a1	Autorisation de pêches exceptionnelles ;	Code de l'environnement : article L.436-9
------	------------------------------------------	----------------------------------------------

A7a2	Agrément des associations de pêche et protection du milieu aquatique, de leurs présidents et trésoriers, contrôle de l'utilisation de leurs ressources et du respect de leurs obligations statutaires ;	Code de l'environnement : articles L.434-3, R.434-26, R.434-27 et R.434-28
	Approbation des statuts de la fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique, contrôle de l'utilisation de ses ressources et du respect de ses obligations statutaires, contrôle de l'élection de son conseil d'administration ;	Code de l'environnement : articles L.434-3, R.434-29, R.434-30 et R.434-32-1
A7a3	Autorisation d'organisation des concours de pêche dans les cours d'eau de 1ère catégorie ;	Code de l'environnement : article R.436-22
A7a4	Arrêtés réglementant la pêche en eau douce dans le département	Code de l'environnement : L.436-4 à 16 R.436-6 à 42 et R.436-69
A7a5	Déclaration des droits sur des plans d'eau existant au 30 juin 1984 ;	Code de l'environnement : L.431-7 et 8 articles R.431-35 à R.431-37
A7a6	Propositions et notifications des transactions pénales pour les infractions à la police de la pêche.	Code de l'environnement : articles L.437-14 et R.437-6
A7a7	Licences individuelles de pêche amateur	Code de l'environnement
A7a8	Autorisation en tout temps de capture, de transport ou de vente de poissons, à des fins sanitaires, scientifiques et écologiques, notamment pour en permettre le sauvetage, le dénombrement, la reproduction, favoriser le repeuplement et remédier aux déséquilibres biologiques	Code de l'environnement article L.436-9

8 – FORETS / PASTORALISME

A8a1	Réglementation de l'emploi du feu dans les forêts et à moins de 200 mètres de celles-ci ; réglementation de l'incinération des végétaux	Code forestier R131-2
A8a2	Tous les actes relatifs à la demande d'autorisation de défrichement	Code forestier L214-13 L261-12 et suivants

		L341-1 et suivants
A8a3	Décisions relatives à la création et au fonctionnement des associations syndicales autorisées de propriétaires	Ordonnance du 1 ^{er} juillet 2004 décret 2006-504 du 3 mai 2006
A8a4	Tous les actes relatifs aux associations foncières pastorales et aux groupements pastoraux	Code rural L135-1 et suivants R135-2 et suivants L 113-3 R113-1 et suivants
A8a5	Approbation des règlements de pâturage communaux en montagne	Code forestier R142-14 et suivants
A8a6	Tous les actes relatifs aux aides au pastoralisme et aux mesures de protection des troupeaux contre la prédation mise en œuvre dans le cadre du dispositif intégré en faveur du pastoralisme	
A8a7	Tous les actes relatifs aux groupements forestiers et aux groupements pastoraux	Code forestier L331-1 et suivants R331-5
A8a8	Tous les actes relatifs au Fonds Forestier National (FFN)	
A8a9	Tous les actes relatifs au régime forestier	Code forestier L211-1
A8a10	Tous les actes relatifs aux aides forestières	
A8a11	Tous les actes relatifs à la santé des forêts	Code rural L251-4 à L251-11 L251-20 à L252-4
A8a12	Tous les actes relatifs à l'autorisation des coupes	Code forestier L124-5
A8a13	Tous actes liés au contrôle du respect du Règlement Bois de l'Union Européenne dans le Jura : information des entreprises, contrôles sur site, mesures de police éventuelles.	Règlement européen n°995/2010 du 20 octobre 2010

9 – CHASSE

A9a1	Interdiction pour un période n'excédant pas un mois de la mise en vente, de l'achat, du transport en vue de la vente, du colportage de certaines espèces de gibier	Code de l'environnement L424-12
A9a2	Autorisation individuelle et exceptionnelle pour capturer le lapin avec bourses et furets dans les départements où il n'est pas classé nuisible	Arrêté ministériel du 3 avril 2012
A9a3	Suspension de tout ou partie du département de l'exercice de la chasse pendant une période de 10 jours, soit à tout gibier, soit à certaines espèces de gibier, en cas de calamités, incendie, inondations, gel prolongé	Code de l'environnement R424-3

A9a4	Autorisation de destruction individuelle ou collective des animaux classés nuisibles	Code de l'environnement L427-6
A9a5	Arrêtés relatifs à l'ouverture et à la fermeture et aux modalités de chasse	Code de l'environnement L424-2 R424-5 à R424-9
A9a6	Plan de chasse : - arrêtés portant attribution de plans de chasse individuels - arrêtés fixant le nombre minimum et le nombre maximum d'animaux à prélever annuellement pour chacune des espèces soumises à plan de chasse	Code de l'environnement L425-1 R425-8 Code de l'environnement R425-2
A9a7	Autorisation d'entraînement, concours et épreuve de chien de chasse	Code de l'environnement L420-3 L424-1 arrêté ministériel du 21 janvier 2005
A9a8	Tous les actes relatifs à la tutelle au titre du code de l'environnement, et au fonctionnement des Associations Communales de Chasse Agréées (A.C.C.A) et Associations Intercommunales de Chasse Agréées (A.I.C.A). Contrôle de la fédération départementale des chasseurs au titre de l'exécution des missions de service public auxquelles elle participe Tous les actes afférents à la nomination et à l'exercice de l'autorité hiérarchique sur les lieutenants de l'ouvèterie à l'exception des décisions de nomination.	Code de l'environnement L422-2 à L422-27 et R422-1 à R422-91 Code de l'environnement L421-10 Code de l'environnement L427-1 R427-1
A9a9	Agrément des piégeurs	Code de l'environnement R427-16
A9a10	Arrêtés préfectoraux portant autorisation d'utilisation de sources lumineuses pour effectuer des comptages et captures d'animaux	Article 11 bis de l'arrêté ministériel du 1 ^{er} août 1986
A9a11	Autorisation de détention, de transport et d'utilisation de rapaces pour la chasse au vol	Code de l'environnement L412-1 arrêté ministériel du 10 août 2004
A9a12	Arrêtés préfectoraux portant autorisations exceptionnelles de captures définitives de gibier à des fins scientifiques ou de repeuplement	Code de l'environnement R422-87

A9a13	Autorisation d'introduction dans le milieu naturel de grand gibier ou de lapins et autorisations de prélèvement dans le milieu naturel d'animaux vivants dont la chasse est autorisée	Code de l'environnement L424-11 arrêté ministériel du 7 juillet 2006
A9a14	Arrêté préfectoral fixant le nombre maximal d'animaux d'une ou plusieurs espèces qu'un chasseur est autorisé à prélever pendant une période déterminée pour un territoire donné	Code de l'environnement L425-14 R425-19
A9a15	Etablissement d'élevage, de vente, de transit des espèces de grand gibier dont la chasse est autorisée : autorisation d'ouverture, certificat de capacité	Code de l'environnement R413-24 et suivants
A9a16	Tous les actes relatifs aux droits de chasse sur le domaine public fluvial à l'exception des baux et de la notification des droits de chasse.	Code de l'environnement L422-13 L424-6, D422-97 à D422-113

10 – ENVIRONNEMENT

A10a1	Police de l'environnement – tous actes relatifs à la mise en œuvre de la police de l'environnement.	Code de l'environnement articles L171-6 à L 171-12
A10a2	Autorisation de commercialisation et de capture de grenouille rouses	Code de l'environnement L411-1
A10a3	Mise en œuvre de l'article L411-1 et des articles L332-1 à L332-8 du Code de l'environnement. Préparation et instruction technique des dossiers d'espaces protégés	Arrêté ministériel du 17 décembre 1987
A10a4	Tous les actes relatifs à la mise en œuvre des procédures d'indemnisation des dommages causés par les grands prédateurs aux troupeaux domestiques et à l'utilisation des crédits d'urgence « loup »	
A10a5	Autorisations de destruction du grand cormoran	Code de l'environnement R411-6
A10a6	Autorisations spéciales mentionnées au II de l'article R411-20 du code de l'environnement	Code de l'environnement L411-21-II
A10a7	Tous les actes relatifs à l'attribution d'aides de l'État et de l'Europe (FEADER et FEP) accordées dans le cadre de la mise en œuvre du réseau Natura 2000	
A10a8	Site Natura 2000 : décision suite au dépôt des évaluations Natura 2000 dans le cadre du « régime propre » (liste 2 départementale)	Code de l'environnement L 414-4

Arrêté préfectoral
n°2019-07-05-002 du
18 juillet 2019

A10a9	Arrêté préfectoral fixant les secteurs de présence avérée du Castor d'Eurasie et de la Loutre.	Arrêté ministériel du 2 septembre 2016 Article 4
A10a10	Avis, réception de dépôt, courrier d'information, arrêtés, procès-verbaux relatifs à l'implantation de dispositifs publicitaires	Code de l'environnement Livre IV – Titre VII – Chapitre 1er
A10a11	Tous les actes relatifs aux dérogations aux règles d'implantation de dispositifs d'assainissement des eaux usées collectifs ou non dans le cadre de l'arrêté du 21 juillet 2015, y compris la décision de dérogation	Arrêté ministériel du 21 juillet 2015
A10a12	Arrêtés relatifs à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques	Codé de l'environnement L125-5 R125-23 à R125-27
A10a13	Dérogation à l'interdiction de brûlage au titre de la prophylaxie ou la lutte contre les plantes invasives	Arrêté préfectoral Brûlage n°2017-04-18-001 Article 4
A10a14	Dérogation à l'interdiction de brûlage du 15 février au 30 septembre à moins de 200 m des bois, forêts et terrains assimilés	Arrêté préfectoral Brû- lage n°2017-04-18-001 Article 8
A10a15	Autorisation de brûlage de végétaux sur pied pour les exploitants agricoles du 1 ^{er} octobre au 14 février à plus de 200 m des bois, forêts et terrains assimilés	Arrêté préfectoral Brûlage n°2017-04-18-001 Article 13

11 – CONSTRUCTION / LOGEMENT

11 – a / Logement

A11a1	Décisions de financement relatives aux prêts locatifs aidés (PLUS – PLAI – agréments PLS) à la PALULOS, à la qualité du service rendu et aux démolitions, et dispositifs particuliers d'aide à l'accès sociale à la propriété ;	Code de la construc- tion et de l'habitation
A11a2	Décisions relatives au conventionnement ;	- d° -

A11a3	Autorisation de transformation et changement d'affectation de locaux ;	- d° -
A11a4	Autorisation de démolition et de vente du patrimoine HLM ;	- d° -
A11a5	Dérogation aux plafonds de ressources HLM ;	- d° -
A11a6	Agrément au titre du 1/9 ^{ème} de la participation des employeurs à l'effort de construction ;	- d° -
A11a7	Autorisation de financement direct (modalités de la participation des employeurs à l'effort de construction) ;	- d° -
A11a8	Convocation, ordre du jour, préparation et notification des décisions de la commission départementale de conciliation ;	- d° -
A11a9	Saisine des bailleurs pour la recherche de logements et notifications des propositions aux demandeurs déclarés prioritaires par la commission de médiation ;	- d° -

11 – b / Commissions d'accessibilité

A11b1	Convocation, ordre du jour, préparation et notification des décisions liées aux commissions d'accessibilité (départementale et d'arrondissements) et tout autre document lié au fonctionnement de ces commissions.
A11b2	Actes liés à la procédure d'instruction des demandes de prorogation ou de modification d'agendas d'accessibilité programmée à l'exception des décisions elles-mêmes.
A11b3	Décisions d'approbation ou refus des demandes de dérogation aux règles d'accessibilité et tout acte lié à la procédure d'instruction.

12 – AMENAGEMENT FONCIER, URBANISME DE PLANIFICATION ET DROIT DES SOLS

12 – 1 / Aménagement foncier

a) Aménagement foncier rural (achèvement des opérations ordonnées avant le 31 décembre 2005 exclusivement)

A12a1	Arrêtés instituant, constituant et modifiant les commissions communale et intercommunale d'aménagement foncier ;	Code rural : articles L.121-2 à L.121-4
A12a2	Arrêté de prise de possession provisoire ;	Code rural :

13/19

A12a3	arrêtés de modification du périmètre d'aménagement foncier ;	Code rural
A12a4	arrêtés de modification de limite communale dans le cadre d'un aménagement foncier ;	
A12a5	arrêtés de distraction de parcelles du périmètre d'une association foncière.	

b) Associations foncières

A12b1	Arrêtés de constitution, de renouvellement et de dissolution des associations foncières créées à l'occasion des opérations d'aménagement foncier ;	Code rural : articles R.133-1 et R.133-9
-------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------

c) ZAC.

A12c1	Tout acte portant sur l'instruction des projets de ZAC.	Code de l'urbanisme
-------	---------------------------------------------------------	---------------------

12 – 2 / Urbanisme de planification

d) Urbanisme de planification

A12d1	<p>Tout acte et décision concernant l'urbanisme de conception et de planification sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêtés de délimitation des périmètres de SCoT - Arrêtés d'approbation des cartes communales, - Arrêtés d'approbation de création des zones d'aménagement différencié (ZAD), - Arrêtés d'approbation de création des zones d'aménagement concerté (ZAC), - Arrêtés conjoints de DUP et de mise en compatibilité des documents d'urbanisme, - Arrêtés de mise à jour des documents d'urbanisme à l'initiative de l'Etat, - Arrêtés d'autorisation de lotir, - Notification des porter à connaissance (PAC) et des avis de l'Etat pour l'élaboration des documents d'urbanisme. 	Code de l'urbanisme
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

12 – 3 / Droit des sols

e) Déclaration préalable

A12e1	Lettre d'envoi au maire d'une décision de déclaration préalable, sauf avis divergent ou lorsque le ministre de la culture fait usage de son pouvoir d'évocation.	Code de l'urbanisme
A12e2	Lettre indiquant au pétitionnaire : <ul style="list-style-type: none">• la liste des pièces manquantes et incomplètes ou non utilisables pour l'instruction de sa demande ;• la modification du délai de droit commun, suite à des consultations ou prolongation de ce délai, dans le cas de dossiers incomplets.	Code de l'urbanisme
A12e3	Lettre d'envoi au maire pour la délivrance d'une attestation de non opposition à la déclaration préalable ;	Code de l'urbanisme
A12e4	Lettre d'envoi au maire, d'une décision de rejet considérant que le pétitionnaire n'a pas produit les pièces demandées (cf. A10d2) ;	Code de l'urbanisme
A12e5	Décision des déclarations préalables sauf avis divergents (article R.422.2) ;	Code de l'urbanisme
A12e6	Avis conforme concernant les communes compétentes dont le dossier est en zone non couverte par un document d'urbanisme (article L.422-5)	Code de l'urbanisme

f) Permis de construire, d'aménager ou de démolir

A12f1	Lettre d'envoi au maire d'une décision de permis, sauf avis divergent ou lorsque le ministre de la culture fait usage de son pouvoir d'évocation.	Code de l'urbanisme
A12f2	Lettre indiquant au pétitionnaire : <ul style="list-style-type: none">• la liste des pièces manquantes et incomplètes ou non utilisables pour l'instruction de sa demande ;• la modification du délai de droit commun suite à des consultations ou prolongation de ce délai, dans le cas de dossiers incomplets.	Code de l'urbanisme
A12f3	Lettre indiquant au pétitionnaire : <ul style="list-style-type: none">• que son dossier fait l'objet d'une prolongation exceptionnelle de délai, suite à un recours autorisé.	Code de l'urbanisme

A12f4	Lettre d'envoi au maire pour la délivrance d'une attestation précisant que l'opération fait l'objet d'un permis tacite depuis telle date.	Code de l'urbanisme
A12f5	Lettre d'envoi au maire d'une décision de rejet considérant que le pétitionnaire n'a pas produit les pièces demandées (cf. A5e2).	Code de l'urbanisme
A12f6	Décision de permis de construire, d'aménager ou de démolir sauf avis divergents (article R.422-2) et permis de construire visés par l'article L 422-2 du code de l'urbanisme.	Code de l'urbanisme
A12f7	Avis conforme concernant les communes compétentes dont le dossier est en zone non couverte par un document d'urbanisme (L.422-5), à l'exception des avis défavorables.	Code de l'urbanisme

g) Certificat d'urbanisme

A12g1	Lettre d'envoi au maire d'une décision de certificat d'urbanisme, sauf avis divergent.	Code de l'urbanisme
A12g2	Lettre indiquant au pétitionnaire : <ul style="list-style-type: none"> la liste des pièces manquantes et incomplètes ou non utilisables pour l'instruction de sa demande. 	Code de l'urbanisme
A12g3	Décision de certificat d'urbanisme sauf avis divergents (article R. 422.2)	Code de l'urbanisme

h) Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

A12h1	Lettre d'envoi au maire d'une proposition de contestation de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.	Code de l'urbanisme
A12h2	Lettre d'envoi au maire pour la délivrance d'une attestation de non contestation de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.	Code de l'urbanisme

i) Remontées mécaniques et aménagement du domaine skiable

A12i1	Lettre demandant au pétitionnaire des pièces complémentaires ou un (des) exemplaire(s) du dossier.	Décret 87-815 du 5 octobre 1987
A12i2	Lettre indiquant au demandeur la date avant laquelle la décision devra lui être notifiée et l'avisant que si aucune décision ne lui a été notifiée avant cette date, ladite lettre vaudra autorisation ta-	- d° -

cite (et lui précisant dans quelle limite).

A12i3 Lettre modifiant le délai fixé en application de l'article R 423.23. - d° -

j) Droit de préemption

A12j1 Zones d'aménagement différé. Attestation établissant que le bien n'est plus soumis au droit de préemption.

13- ECONOMIE AGRICOLE

A13a1 Tous les actes, documents et décisions relatifs au dispositif d'indemnisation au titre des calamités agricoles à l'exception de la demande de reconnaissance auprès du ministère. Code rural et de la pêche maritime

A13a2 Tous les actes, documents et décisions relatifs à l'attribution des aides à l'installation en agriculture, aux plans de professionnalisation personnalisés, au Programme pour l'Installation des jeunes en agriculture et le Développement des Initiatives Locales (PIDIL), aux prêts bonifiés et à l'accompagnement à l'installation et à la transmission agricole (AITA). - d° -

A13a3 Tous les actes, documents et décisions relatifs :
- au statut du fermage, - d° -
- à l'agrément, au maintien ou retrait d'agrément des Groupements Agricoles d'Exploitations en Commun (GAEC). - d° -

A13a4 Tous les actes, documents et décisions relatifs à l'attribution des aides aux exploitations et groupements agricoles : - d° -
- aides directes du 1^{er} pilier de la PAC : aides découplées, aides couplées aux productions animales et aux productions végétales - d° -
- aides surfaciques du 2^{ème} pilier de la PAC : indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), mesures agro-environnementales (MAE), mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) - d° -
- aides aux groupements pastoraux et aux surfaces en estives - d° -
- mesures relevant du Programme de Développement Rural (PDR) de Franche-Comté -part Etat-, - d° -
- aides relatives au programme de maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage (PMPLEE) - d° -
- aides relatives au plan de programme de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), mesure 121 A du PDRH - d° -
- aides relatives au plan végétal pour l'environnement (PVE), et mesure 216, mesure 121 B du PDRH – aides aux investissements non productifs, mesure 216 du PDRH - d° -
- aides relatives aux investissements de diversification, mesure 121 C du PDRH - d° -
- aides relatives au plan de performance énergétique (PPE), mesure 121 C1 du PDRH - d° -
- dispositif 125 B1 du PDRH relatif au soutien aux investissements collectifs d'hydraulique agricole sans augmentation des volumes prélevés -d° -
- dispositif 125 C du PDRH relatif au soutien à d'autres infrastructures du secteur agricole - d° -
- aide à la réinsertion professionnelle et aides aux agriculteurs en difficulté - d° -

- aides directes aux agriculteurs et à leurs groupements dans le cadre de plans de soutien spécifiques à certaines productions et aides conjoncturelles de crise

A13a5	Tous les actes, documents et décisions relatifs aux contrôles administratifs ou sur place en matière d'aides aux surfaces et d'aides aux productions animales et contrôles administratifs ou sur place « en matière d'aides hors surface »	- d° -
A13a6	Tous les actes, documents et décisions relatifs aux suites données aux contrôles administratifs et visites sur place relatifs aux aides au développement rural attribuées dans le cadre des axes 3 et 4 du programme de développement Rural Hexagonal (PDRH) 2007-2013, instruits par la DDT.	- d° -
A13a7	Arrêtés concernant : - les bonnes conditions agricoles et environnementales	- d° - - d° -
A13a8	Tous les actes, documents et décisions relatifs à la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) et de ses sections et commissions spécialisées, et à la commission consultative départementale des baux ruraux	- d° -
A13a9	Arrêté portant réglementation pour le ban des vendanges	- d° -
A13a10	Tous les actes, documents et décisions relatifs à l'exercice de la présidence de la CDPENAF.	- d° -
A13a11	Demandes de communication de données fondées sur l'article L 331-5 du code rural relatif au contrôle des structures agricoles et sur l'article L 723-43 du code rural relatif à l'attribution des aides	- d° -

14 – DEFENSE ET SECURITE CIVILE

A14a1	Décisions de recensement, modification et radiation des entreprises de travaux publics et de bâtiment (TP/B)	Ordonnance n° 59.147 du 7.01.1959 mod. Décret n° 65/1104 du 15.12.1965 mod. Circulaire du 18.02.1998
-------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Article 2 : Toutes dispositions antérieures et contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

Article 3 : La Secrétaire générale de la préfecture du Jura et le directeur départemental des territoires du Jura, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Lons-le-Saunier, le 18 JAN 2024

Le Préfet,



Serge CASTEL

[Faint, illegible handwritten mark]

Direction départementale des territoires du Jura

39-2024-01-19-00001

Arrêté n° 2024-01-19-001 portant subdélégation
de signature

Arrêté n° 2024-01-19-001
portant subdélégation de signature

Le directeur départemental des territoires du Jura,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret du 29 juillet 2022 portant nomination de M. Serge CASTEL, préfet du Jura, à compter du 23 août 2022 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2020 portant sur l'organisation du secrétariat général commun,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-04-27-001 du 27 avril 2023 précisant l'organisation de la direction départementale des territoires du Jura ;

Vu l'arrêté de la Première Ministre et du Ministre de l'Intérieur du 13 juin 2022 portant nomination de M. Nicolas FOURRIER, directeur départemental des territoires du Jura, à compter du 15 juillet 2022 ;

Vu l'arrêté n° 2024-01-18-001 de M. Serge CASTEL, Préfet du Jura du 18 janvier 2024 portant délégation de signature à M. Nicolas FOURRIER, directeur départemental des territoires du Jura ;

A R R Ê T E

Article 1er : Subdélégation est donnée à **M. Jean-Christophe CHOLLEY**, directeur adjoint des territoires à l'effet de signer l'ensemble des décisions et actes suivants :

1 – ADMINISTRATION GENERALE

a) personnel

Les actes suivants qui concernent les personnes à gestion déconcentrée placée sous l'autorité du directeur départemental des territoires :

- les autorisations et la gestion des déplacements temporaires des agents ;
- la signature des conventions ;
- l'octroi des congés annuels ainsi des jours de réduction du temps de travail (RTT) ;
- les avis portant sur des demandes de mobilités ;
- les avis et les arrêtés relatifs aux attributions des primes et indemnités réglementaires, y compris les indemnités d'astreintes ;
- les avis sur les promotions et les avancements ;
- l'utilisation des congés accumulés sur un compte épargne-temps ;

1/14

- l'octroi des autorisations d'absence ;
- les sanctions disciplinaires du premier groupe ;
- l'établissement et la signature des cartes professionnelles, à l'exclusion de celles qui permettent d'exercer des contrôles à l'extérieur du département ;
- les décisions relatives à l'autorisation de l'exercice des fonctions en télétravail.

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Marianne BAILLEUX**, cheffe du service d'appui aux collectivités en accessibilité et urbanisme, à Mme **Delphine BONTHOUX**, cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, à M. **Pascal BERTHAUD**, chef du service connaissance, prospective, habitat et à M. **Mehdi SAUSSI EL ALAOUI** à l'effet de signer, dans le cadre de leurs fonctions de chef de service, les autorisations de remisage.

b) responsabilité civile

A1b1 : règlements amiables des dommages,

A1b2 : règlements amiables des dommages subis ou causés par l'Etat du fait d'accidents de la circulation.

Subdélégation de signature est donnée à M. **Norbert TISSOT**, responsable du bureau des affaires juridiques.

c) actions devant les tribunaux

A1c1: Avis techniques sur demande du Procureur de la République.

Subdélégation de signature est donnée à M. **TISSOT Norbert**, chef du bureau des affaires juridiques, à l'effet de signer ces actes.

d) contrôle de légalité des documents d'urbanisme et actes associés (DPU, ZAC...):

Subdélégation de signature est donnée à M. **Norbert TISSOT**, chef du bureau des affaires juridiques, à l'effet de signer les courriers demandant de compléter l'acte transmis de façon à permettre l'exercice du contrôle de légalité.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Norbert TISSOT, subdélégation de signature est donnée à Mme **Véronique PERNET**, chargée d'affaires juridiques.

2 – ROUTES ET CIRCULATION ET REMONTEES MECANQUES

a) gestion et conservation du domaine public routier

A2a1 : approbation d'opérations domaniales : remise à l'administration des domaines des terrains devenus inutiles – Code général des propriétés des personnes publiques ;

A2a2 : Convention de gestion pour le réseau routier national d'intérêt local non transféré à la DIR-Est ;

A2a3 : Convention d'occupation précaire.

Subdélégation de signature est donnée à M. **Christophe ROUX**, chef du bureau sécurité routière à l'effet de signer l'ensemble de ces décisions.

b) exploitation des routes

A2b1 : réglementation de la circulation : délivrance des autorisations spéciales de circulation sur autoroute pour le personnel et le matériel non immatriculé autre que ceux appartenant aux parcs de police ou de gendarmerie et services de lutte contre l'incendie ;

A2b2 : dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules PL les samedis et veilles de jours fériés à partir de 22 h jusqu'à 22 h les dimanches et jours fériés ;

2/14

A2b3 : dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules transportant des matières dangereuses les dimanches et jours fériés de 0 à 24 h, ainsi que les samedis et veilles de jours fériés à partir de 12 h ;
A2b4 : interdiction ou réglementation de la circulation sur le réseau routier concédé ;
A2b5 : Interdiction ou réglementation de la police de la circulation sur le réseau routier national d'intérêt local non transféré à la DIR-Est ;
A2b6 : mesures de police de la circulation sur le réseau national, justifiées par des situations d'intempéries ;
A2b7 : décision de réaliser des enquêtes de circulation (tous réseaux) ;
A2b8 : avis sur les arrêtés de police de la circulation sur les voies à grande circulation.

Subdélégation de signature est donnée à **M. Christophe ROUX**, chef du bureau sécurité routière à l'effet de signer l'ensemble de ces décisions.

La subdélégation de signature pourra être exercée, en dehors des heures ouvrables, par le cadre de permanence de la DDT : Mme **Marianne BAILLEUX**, cheffe du service d'appui aux collectivités en accessibilité et urbanisme, M. **Nicolas LOYANT**, adjoint à la cheffe du service d'appui aux collectivités en accessibilité et urbanisme, M. **Pascal BERTHAUD**, chef du service connaissance prospective habitat, Mme **Valérie COMBET**, adjointe au chef du service connaissance prospective habitat, M. **Mehdi SAUSSE EL ALAOUI**, chef du service économie agricole, Mme **Marie FRAY**, adjointe au chef du service économie agricole, Mme **Delphine BONTHOUX**, cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, M. **Pierre MINOT**, adjoint à la cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, M. **Sylvain LAUX** chef du bureau qualité de l'eau et M. **Christophe BURGNIARD**, chef du bureau risques pour les décisions suivantes :

A2b2, A2b3 et A2b6.

c) éducation routière

A2c1 : actes relatifs aux agréments des écoles de conduire et aux autorisations d'enseigner (actes préparatoires des agréments et autorisations, courriers divers, ...) à l'exclusion des procédures de retrait ou de suspension ;
A2c2 : actes ayant trait au contrôle pédagogique et administratif des centres de sensibilisation à la sécurité routière ;
A2c3 : actes ayant trait à la police des examens ;
A2c4 : actes relatifs aux agréments des Centres de Formation des Moniteurs (CFM) ;
A2c5 : Attestation Temporaire et Restrictive d'Exercice (ATRE) ;
A2c6 : actes ayant trait à la mise en place et aux missions du comité de pilotage du service public de l'éducation routière et du permis de conduire ;
A2c7 : actes ayant trait au dispositif « Permis à 1 euro par jour » ;
A2c8 : actes concernant l'externalisation de l'épreuve théorique générale du permis de conduire ;
A2c9 : actes afférents au label qualité des formations au sein des écoles de conduite.

Subdélégation de signature est donnée à M. **Sébastien SAILLE**, délégué de l'éducation routière à l'effet de signer l'ensemble de ces décisions.

d) remontées mécaniques

A2d1: arrêté approuvant les règlements de police particuliers, les règlements d'exploitation particuliers et les plans d'évacuation des remontées mécaniques ;
A2d2 : avis du préfet sur les demandes d'autorisation d'exécution des travaux et de mise en exploitation des appareils de remontées mécaniques.

3 – PARTICIPATION DU PUBLIC

A3a1 :

- note de présentation du projet et ses objectifs ;
- modalités de la participation du public ;
- note de synthèse des observations du public.

3/14

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Marianne BAILLEUX**, cheffe du service d'appui aux collectivités en accessibilité et urbanisme, à Mme **Delphine BONTHOUX**, cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, à M. **Mehdi SAUSSI EL ALAOUI**, chef du service économie agricole, à M. **Nicolas LOYANT**, adjoint à la cheffe du service d'appui aux collectivités en accessibilité et urbanisme, à M. **Pierre MINOT**, adjoint à la cheffe du service eau, risques, environnement et forêt et à Mme **Marie FRAY**, adjointe au chef du service économie agricole à l'effet de signer l'ensemble de ces décisions.

4 – GESTION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

*A4a1 : actes d'administration du domaine public fluvial ;
A4a2 : autorisations d'occupation temporaire ;
A4a3 : autorisations de prises d'eau et d'établissement d'ouvrages ou d'usines ;
A4a4 : arrêté d'autorisation de mouillages et de mise à l'eau ;
A4a5 : conservation du domaine public fluvial.*

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Delphine BONTHOUX**, cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, à l'effet de signer, dans le cadre de ses fonctions de chef de service les décisions suivantes :

A4a1 à A4a5

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Delphine BONTHOUX, subdélégation de signature est donnée à M. **Pierre MINOT**, adjoint à la cheffe de service, à l'effet de signer les décisions suivantes :

A4a1 à A4a5

En cas d'absence ou d'empêchement de Mr Pierre MINOT, subdélégation de signature est donnée à M. **Christophe BURGNIARD**, chef du bureau risques, à l'effet de signer les décisions A4a2 à A4a5.

5 – POLICE DE LA NAVIGATION

*A5a1 : réglementation et autorisation des demandes de manifestations nautiques ou en lien avec le plan d'eau, contrôle, à l'exception des spectacles pyrotechniques ;
A5a2 Arrêté d'autorisation de manifestations sur les eaux intérieures ;*

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Delphine BONTHOUX**, cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, à l'effet de signer, dans le cadre de ses fonctions de chef de service la décision A5a1.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Delphine BONTHOUX, subdélégation de signature est donnée à M. **Pierre MINOT**, adjoint à la cheffe de service, à l'effet de signer la décision A5a1.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mr Pierre MINOT, subdélégation de signature est donnée à M. **Christophe BURGNIARD** à l'effet de signer la décision A5a1.

6 – POLICE DE L'EAU

*A6a1 : actes relatifs à la police et à la conservation des eaux ;
A6a2 : révocation ou modification des autorisations d'établissement d'ouvrages ou d'usines ;
A6a3 : commissionnement des fonctionnaires et agents pour l'application des articles L.216-3 à L.216-5 du Code de l'environnement (police de l'eau),*

A6a4 : arrêté de mise à jour ou d'abrogation des anciens règlements ou usages locaux relatifs à l'entretien régulier des cours d'eau,

A6a5 : autorisation de dérivation pour les collectivités publiques des eaux non domaniales superficielles ou souterraines

A6a6 : Autorisation environnementale :

- accusé de réception du dépôt du dossier ;
- demande de compléments ou de régularisation ;
- décision de rejet motivé avant mise à l'enquête publique ;
- courrier de saisine de la préfecture pour mise à l'enquête publique ;
- demande d'observations au pétitionnaire sur le projet d'arrêté ;
- Arrêté de prescriptions complémentaires à autorisation environnementale (R181-45 et 46), y compris règlements d'eau et arrêtés portant sur des installations existantes bénéficiant déjà d'un droit (R214-53, R214-18-1)
- Arrêté de transfert du bénéfice d'une autorisation environnementale
- Arrêté de prolongation ou de renouvellement d'autorisation environnementale

A6a7 Déclaration :

- Demande de compléments
- Récépissé de déclaration
- Demande de précisions postérieure au récépissé
- Demande d'observations au pétitionnaire sur un projet de prescriptions
- Arrêté d'opposition à déclaration
- Accord sur déclaration
- Arrêté de modification des prescriptions applicables à une installation soumise à déclaration (R214-39), y compris règlements d'eau et arrêtés portant sur des installations existantes bénéficiant déjà d'un droit
- Arrêté de transfert du bénéfice d'une déclaration

A6a8 Déclaration d'intérêt général :

- Courrier de saisine de la préfecture pour mise à l'enquête publique
- Demande d'observations au pétitionnaire sur le projet d'arrêté
- Arrêté portant déclaration d'intérêt général, y compris le cas où il est associé à une autorisation environnementale ou une déclaration

A6a9 Arrêté portant agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement collectif

A6a10 Proposition et notification de transactions pénale pour les infractions à la police de l'eau.

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Delphine BONTHOUX**, cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, à l'effet de signer, dans le cadre de ses fonctions les décisions suivantes :

A6a1 à A6a10 excepté la transmission de l'avis au parquet dans le cadre de la transaction pénale.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Delphine BONTHOUX, subdélégation de signature est donnée à M. **Pierre MINOT**, adjoint à la cheffe de service, à l'effet de signer les décisions suivantes :

A6a1 à A6a10 excepté la transmission de l'avis au parquet dans le cadre de la transaction pénale.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre MINOT, subdélégation de signature est donnée à Mme

Nadine PONCET, cheffe du bureau eau à l'effet de signer les décisions suivantes :

A6a1 à A6a9

Subdélégation de signature est également donnée à M. **Sylvain LAUX**, chef du bureau qualité de l'eau à l'effet de signer les décisions suivantes :

A6a1,
A6a6 à A6a9.

7 - PÊCHE

A7a1 : autorisation de pêches extraordinaires,

A7a2 :

- agrément des associations de pêche et protection du milieu aquatique, de leurs présidents et trésoriers, contrôle de l'utilisation de leurs ressources et du respect de leurs obligations statutaires ;
- Approbation des statuts de la fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique, contrôle de l'utilisation de ses ressources et du respect de ses obligations statutaires, contrôle de l'élection de son conseil d'administration ;

A7a3 : autorisation d'organisation des concours de pêche dans les cours d'eau de 1ère catégorie ;

A7a4 : déclaration des droits sur des plans d'eau existant au 30 juin 1984 ;

A7a5 : propositions et notifications des transactions pénales pour les infractions à la police de la pêche ;

A7a6 : Licencés individuelles de pêche amateur

A7a7 : Autorisation en tout temps de capture, de transport ou de vente de poissons, à des fins sanitaires, scientifiques et écologiques, notamment pour en permettre le sauvetage, le dénombrement, la reproduction, favoriser le repeuplement et remédier aux déséquilibres biologiques ;

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Delphine BONTHOUX**, cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, à l'effet de signer, dans le cadre de ses fonctions de chef de service les décisions suivantes :

A7a1 à A7a4,

A7a5 excepté la transmission de la fiche navette au parquet dans le cadre de la transaction pénale, A7a6 et A7a7.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Delphine BONTHOUX, subdélégation de signature est donnée à M. **Pierre MINOT**, adjoint à la cheffe de service, à l'effet de signer les décisions suivantes :

A7a1 à A7a4,

A7a5 excepté la transmission de la fiche navette au parquet dans le cadre de la transaction pénale, A7a6 et A7a7.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre MINOT, subdélégation de signature est donnée à Mme **Nadine PONCET**, cheffe du bureau eau à l'effet de signer les décisions suivantes :

A7a5 excepté la transmission de la fiche navette au parquet dans le cadre de la transaction pénale et A7a6.

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Nadine PONCET**, cheffe du bureau eau à l'effet de signer les décisions suivantes :

A7a1, A7a2, A7a3 et A7a7.

8 – FORETS - PASTORALISME

A8a1 : réglementation de l'emploi du feu dans les forêts et à moins de 200 mètres de celles-ci; réglementation de l'incinération des végétaux ;

A8a2 : tous les actes relatifs à la demande d'autorisation de défrichement ;

A8a3 : décisions relatives à la création et au fonctionnement des associations syndicales autorisées de propriétaires ;

A8a4 : tous les actes relatifs aux associations foncières pastorales et aux groupements pastoraux ;

A8a5 : approbation des règlements de pâturage communaux en montagne ;

A8a6 : tous les actes relatifs aux aides au pastoralisme et aux mesures de protection des troupeaux contre la prédation mise en œuvre dans le cadre du dispositif intégré en faveur du pastoralisme ;

A8a7 : tous les actes relatifs aux groupements forestiers, aux activités pastorales et aux groupements pastoraux ;

A8a8 : tous les actes relatifs au Fonds Forestier National (FFN) ;

6/14

A8a9 : tous les actes relatifs au régime forestier ;
A8a10 : tous les actes relatifs aux aides forestières ;
A8a11 : tous les actes relatifs à la santé des forêts ;
A8a12 : tous les actes relatifs à l'autorisation des coupes ;
A8a13 : tous actes liés au contrôle du respect du Règlement Bois de l'Union Européenne dans le Jura :
information des entreprises, contrôles sur site, mesures de police éventuelles.

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Delphine BONTHOUX**, cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, à l'effet de signer, dans le cadre de ses fonctions de chef de service les décisions suivantes :

A8a1 à A8a13.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Delphine BONTHOUX, subdélégation de signature est donnée à M. **Pierre MINOT**, adjoint à la cheffe de service et à M. **Fabrice PRUVOST**, chef du bureau biodiversité et forêt, à l'effet de signer les décisions suivantes :

A8a1 à A8a13.

9 - CHASSE

A9a1 : interdiction pour une période n'excédant pas un mois de la mise en vente, de l'achat, du transport en vue de la vente, du colportage de certaines espèces de gibier ;

A9a2 : autorisations individuelles et exceptionnelles pour capturer le lapin avec bourses et furets dans les départements où il n'est pas classé nuisible ;

A9a3 : suspension pour tout ou partie du département de l'exercice de la chasse pendant une période de 10 jours, soit à tout gibier, soit à certaines espèces de gibier, en cas de calamités, incendie, inondations, gel prolongé ;

A9a4 : autorisations de destruction individuelle des animaux classés « nuisibles » ;

A9a5 : plans de chasse :

- arrêté préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels ;

A9a6 : autorisation d'entraînement, concours et épreuves de chiens de chasse ;

A9a7 : arrêtés et tous actes administratifs relatifs à la tutelle au titre du code de l'environnement, et au fonctionnement des A.C.C.A. et A.I.C.A. :

- contrôle de la fédération départementale des chasseurs au titre de l'exécution des missions de service public auxquelles elle participe ;
- tous actes administratifs afférents à la nomination et à l'exercice de l'autorité hiérarchique sur les lieutenants de louveterie à l'exception des décisions de nomination ;

A9a8 : agrément des piégeurs ;

A9a9 : arrêtés préfectoraux portant autorisation d'utilisation de sources lumineuses pour effectuer des comptages et captures d'animaux ;

A9a10 : autorisation de détention, de transport et d'utilisation de rapaces pour la chasse au vol ;

A9a11 : arrêtés préfectoraux portant autorisations exceptionnelles de captures définitives de gibier à des fins scientifiques ou de repeuplement ;

A9a12 : autorisation d'introduction dans le milieu naturel de grand gibier ou de lapins et autorisations de prélèvement dans le milieu naturel d'animaux vivants dont la chasse est autorisée ;

A9a13 : arrêté préfectoral fixant le nombre maximal d'animaux d'une ou plusieurs espèces qu'un chasseur est autorisé à prélever pendant une période déterminée sur un territoire donné ;

A9a14 : établissements d'élevage, de vente, de transit des espèces de grand gibier dont la chasse est autorisée : autorisation d'ouverture, certificat de capacité ;

A9a15 : tous les actes relatifs aux droits de chasse sur le domaine public fluvial :

- décision de mise en réserve de chasse et de faune sauvage ;
- décision fixant la liste des droits de chasse mis en location ;
- établissements du cahier des charges fixant les clauses et les conditions générales de la location et les clauses et conditions particulières ;
- notification d'attribution des droits de chasse ;
- permission de chasse ;

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Delphine BONTHOUX**, cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, à l'effet de signer, dans le cadre de ses fonctions de chef de service les décisions suivantes :

A9a1 à A9a15.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Delphine BONTHOUX, subdélégation de signature est donnée à M. **Pierre MINOT**, adjoint à la cheffe de service et à **Fabrice PRUVOST**, chef du bureau biodiversité et forêt, à l'effet de signer les décisions suivantes :

A9a1 à A9a15.

10 – ENVIRONNEMENT

A10a1 : Police de l'environnement : tous actes relatifs à la police de l'environnement conformément aux articles L171-6 à 12 du code de l'environnement ;

A10a2 : autorisation de commercialisation et de capture de grenouilles rousses ;

A10a3 : mise en œuvre de l'article L.411-1 du code de l'environnement et des articles L.332-1 à L.332-8 du Code de l'environnement. Préparation et instruction technique des dossiers d'espaces protégés ;

A10a4 : tous les actes relatifs à la mise en œuvre des procédures d'indemnisation des dommages causés par les grands prédateurs aux troupeaux domestiques et à l'utilisation des crédits d'urgence « loup » ;

A10a5 : autorisations de destruction du grand cormoran ;

A10a6 : autorisations spéciales mentionnées au II de l'article R.411-20 du Code de l'environnement ;

A10a7 : tous les actes relatifs à l'attribution des aides de l'Etat et de l'Europe (FEADER et FEP) accordées dans le cadre de la mise en œuvre du réseau Natura 2000 ;

A10a8 : site Natura 2000: décision suite au dépôt des évaluations Natura 2000 dans le cadre du « régime propre » (liste 2 départementale) ;

A10a9 : arrêté préfectoral fixant les secteurs de présence avérée du Castor d'Eurasie et de la Loutre ;

A10a10 : tous les actes relatifs aux dérogations aux règles d'implantation de dispositifs d'assainissement des eaux usées collectifs ou non dans le cadre de l'arrêté du 21 juillet 2015, à l'exception de la décision de dérogation ;

A10a11 : arrêtés relatifs à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques ;

A10a12 : dérogation à l'interdiction de brûlage au titre de la prophylaxie ou la lutte contre les plantes invasives ;

A10a13 : dérogation à l'interdiction de brûlage du 15 février au 30 septembre à moins de 200m des bois, forêts et terrains assimilés ;

A10a14 : autorisation de brûlage de végétaux sur pied pour les exploitants agricoles du 1^{er} octobre au 14 février à plus de 200 m des bois, forêts et terrains assimilés.

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Delphine BONTHOUX**, cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, à l'effet de signer, dans le cadre de ses fonctions de chef de service les décisions suivantes :

*A10a1 excepté la transmission de la fiche navette au Parquet dans le cadre de la transaction pénale
A10a2 à A10a14.*

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Delphine BONTHOUX, subdélégation de signature est donnée à M. **Pierre MINOT**, adjoint à la cheffe de service, à l'effet de signer les décisions suivantes :

*A10a1 excepté la transmission de la fiche navette au Parquet dans le cadre de la transaction pénale
A10a2 à A10a14.*

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre MINOT, subdélégation de signature est donnée à M. **Fabrice PRUVOST**, chef du bureau biodiversité et forêt, à l'effet de signer les décisions A10a2 à A10a9, à M. **Sylvain LAUX**, chef du bureau qualité de l'eau, à l'effet de signer la décision A10a10 et à

8/14

M. **Stéphane ISSANCHOU**, référent qualité/police de l'environnement, à l'effet de signer les décisions A10a12 à A10a14.

11 – CONSTRUCTION/ LOGEMENT

11-a/ Logement

A11a1 : décisions de financement relatives aux prêts locatifs aidés (PLUS – PLAI – agréments PLS) à la PALULOS, à la qualité du service rendu et aux démolitions, et dispositifs particuliers d'aide à l'accession sociale à la propriété ;

A11a2 : décisions relatives au conventionnement ;

A11a3 : autorisation de transformation et changement d'affectation de locaux ;

A11a4 : autorisation de démolition et de vente du patrimoine HLM ;

A11a5 : dérogation aux plafonds de ressources HLM ;

A11a6 : agrément au titre du 1/9^è de la participation des employeurs à l'effort de construction ;

A11a7 : autorisation de financement direct (modalités de la participation des employeurs à l'effort de construction) ;

A11a8 : convocation, ordre du jour, préparation et notification des décisions de la commission départementale de conciliation ;

A11a9 : Saisine des bailleurs pour la recherche de logements et notifications des propositions aux demandeurs déclarés prioritaires par la commission de médiation.

Subdélégation de signature est donnée à M **Pascal BERTHAUD**, chef du service connaissance, prospective, habitat, à l'effet de signer des décisions A11a1 à A11a9 dans le cadre de ses fonctions de chef de service.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal BERTHAUD, subdélégation de signature est donnée à **Mme Valérie COMBET**, adjointe au chef de service et à **Mme Marie-Pierre MONDIERE**, cheffe du bureau habitat, à l'effet de signer les décisions suivantes :

A11a1 à A11a9.

11-b/ Commissions d'accessibilité

A11b1 : Convocation, ordre du jour, préparation et notification des décisions liées aux commissions d'accessibilité (départementale et d'arrondissement) et tout autre document lié au fonctionnement de ces commissions.

A11b2 : Actes liés à la procédure d'instruction des demandes de prorogation ou de modification d'agendas d'accessibilité programmée à l'exception des décisions elles-mêmes.

A11b3 : Décision d'approbation ou refus des demandes de dérogation aux règles d'accessibilité et ou acte lié à la procédure d'instruction.

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Marianne BAILLEUX**, cheffe du service d'appui aux collectivités en accessibilité et urbanisme, à l'effet de signer, dans le cadre de ses fonctions de chef de service, les décisions suivantes :

A11b1 à A11b3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marianne BAILLEUX, subdélégation de signature est donnée à M. **Nicolas LOYANT**, adjoint à la cheffe du service d'appui aux collectivités en accessibilité et urbanisme, à l'effet de signer les décisions suivantes :

A11b1 à A11b3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marianne BAILLEUX et de M. Nicolas LOYANT, subdélégation de signature est donnée à M. **Alan CHAUVIN**, chef du bureau accessibilité, à l'effet de signer les décisions suivantes :

A11b1 à A11b3

En l'absence ou d'empêchement de Mme Marianne BAILLEUX, de M. Nicolas LOYANT et de M. Alan CHAUVIN, subdélégation de signature est donnée, à compter du 1^{er} février 2024, à Mme **Karine CHAPITAUX**, adjointe au chef du bureau accessibilité, à l'effet de signer les décisions suivantes :

A11b1 à A11b3

12 – AMENAGEMENT FONCIER, URBANISME DE PLANIFICATION ET DROIT DES SOLS

12 – 1 : AMENAGEMENT FONCIER

a) aménagement foncier rural (achèvement des opérations ordonnées avant le 31 décembre 2005 exclusivement)

A12a1 : arrêtés instituant, constituant et modifiant les commissions communale et intercommunale d'aménagement foncier ;

A12a2 : arrêtés de prise de possession provisoire ;

A12a3 : arrêtés de modification du périmètre d'aménagement foncier ;

A12a4 : arrêtés de modification de limite communale dans le cadre d'un aménagement foncier ;

A12a5 : arrêtés de distraction de parcelles du périmètre d'une association foncière.

b) associations foncières

A12b1 arrêtés de constitution, de renouvellement et de dissolution des associations foncières créées à l'occasion des opérations d'aménagement foncier

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Delphine BONTHOUX**, cheffe du service eau, risques, environnement et forêt, à l'effet de signer les décisions suivantes :

A12a1 à A12a5 et A12b1.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Delphine BONTHOUX, subdélégation de signature est donnée à M. **Pierre MINOT**, adjoint à la cheffe de service, à l'effet de signer les décisions suivantes :

A12a1 à A12a5 et A12b1.

Subdélégation de signature est également donnée à Mme **Nadine PONCET**, cheffe du bureau eau, à l'effet de signer la décision suivante:

A12b1.

c) zones d'aménagement concerté (ZAC) :

A12c1 Instruction des projets de création de ZAC.

12 – 2 : URBANISME DE PLANIFICATION

d) Urbanisme de planification

A12d1 : tout acte et décision concernant l'urbanisme de conception et de planification sauf :

- arrêtés de délimitation des périmètres de ScoT ;
- arrêtés d'approbation des cartes communales ;
- arrêtés d'approbation de création des zones d'aménagement différé (ZAD) ;
- arrêtés d'approbation de création des zones d'aménagement concerté (ZAC) ;
- arrêtés conjoints de DUP et de mise en compatibilité des documents d'urbanisme ;
- arrêtés de mise à jour des documents d'urbanisme à l'initiative de l'État ;
- notification des porter à connaissance (PAC) et des avis de l'Etat pour l'élaboration des documents d'urbanisme.

12 – 3 : DROIT DES SOLS

e) déclaration préalable

A12e1 : lettre d'envoi au maire d'une décision de déclaration préalable, sauf avis divergent ou lorsque le ministre de la culture fait usage de son pouvoir d'évocation ;

A12e2 : lettre indiquant au pétitionnaire :

- la liste des pièces manquantes et incomplètes ou non utilisables pour l'instruction de sa demande ;
- la modification du délai de droit commun, suite à des consultations ou prolongation de ce délai, dans le cas de dossiers incomplets ;

A12e3 : lettre d'envoi au maire pour la délivrance d'une attestation de non opposition à la déclaration préalable ;

A12e4 : lettre d'envoi au maire, d'une décision de rejet considérant que le pétitionnaire n'a pas produit les pièces demandées (cf. A11d2) ;

A12e5 : Décision des déclarations préalables sauf avis divergents (article R.422-2) ;

A12e6 : Avis conforme concernant les communes compétentes dont le dossier est en zone non couverte par un document d'urbanisme (article L.422-5) ou, en cas d'annulation juridictionnelle ou d'abrogation d'un document d'urbanisme lorsque cette décision n'a pas pour effet de remettre en vigueur un document d'urbanisme antérieur (article L422-6).

f) permis de construire, d'aménager ou de démolir

A12f1 : lettre d'envoi au maire d'une décision de permis, sauf avis divergent ou lorsque le ministre de la culture fait usage de son pouvoir d'évocation ;

A12f2 : lettre indiquant au pétitionnaire :

- la liste des pièces manquantes et incomplètes ou non utilisables pour l'instruction de sa demande ;
- la modification du délai de droit commun, suite à des consultations ou prolongation de ce délai, dans le cas de dossiers incomplets ;

A12f3 : lettre indiquant au pétitionnaire que son dossier fait l'objet d'une prolongation exceptionnelle de délai, suite à un recours autorisé ;

A12f4 : lettre d'envoi au maire pour la délivrance d'une attestation précisant que l'opération fait l'objet d'un permis tacite depuis telle date ;

A12f5 : lettre d'envoi au maire d'une décision de rejet considérant que le pétitionnaire n'a pas produit les pièces demandées (cf. A11f2) ;

A12f6 : Décision de permis de construire, d'aménager ou de démolir sauf avis divergents (article R.422-2) et permis de construire visés à l'article L 422-2 du code de l'urbanisme ;

A12f7 : Avis conforme concernant les communes compétentes dont le dossier est en zone non couverte par un document d'urbanisme (article L.422-5), à l'exception des avis défavorables.

g) certificat d'urbanisme

A12g1 : lettre d'envoi au maire d'une décision de certificat d'urbanisme, sauf avis divergent ;

A12g2 : lettre indiquant au pétitionnaire la liste des pièces manquantes et incomplètes ou non utilisables pour l'instruction de sa demande ;

A12g3 : décision de certificat d'urbanisme sauf avis divergents (R.422-2).

h) déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

A12h1 : lettre d'envoi au maire d'une proposition de contestation de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux ;

A12h2 : lettre d'envoi au maire indiquant au pétitionnaire la liste des attestations manquantes ;

A12h3 : lettre d'envoi au maire pour la délivrance d'une attestation de non contestation de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

i) remontées mécaniques et aménagement du domaine skiable

A12i1 : lettre demandant au pétitionnaire des pièces complémentaires ou un (ou des) exemplaire(s) du dossier ;

A12i2 : lettre indiquant au demandeur la date avant laquelle la décision devra lui être notifiée et l'avisant que si aucune décision ne lui a été notifiée avant cette date, ladite lettre vaudra autorisation tacite (et lui précisant dans quelle limite) ;

A12i3 : lettre modifiant le délai fixé en application de l'article R 423-23 du code de l'urbanisme.

j) droit de préemption

A12j1 : zones d'aménagement différé. Attestation établissant que le bien n'est plus soumis au droit de préemption.

La subdélégation est donnée pour toutes les décisions énumérées ci-dessus, sauf dispositions contraires du code de l'urbanisme.

Subdélégation est donnée à Mme **Marianne BAILLEUX**, cheffe du service d'appui aux collectivités en accessibilité et urbanisme, à l'effet de signer les décisions de A12c1 à A12j1,

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marianne BAILLEUX, subdélégation de signature est donnée à M. **Nicolas LOYANT**, adjoint à la cheffe du service d'appui aux collectivités en accessibilité et urbanisme, à l'effet de signer les décisions A12c1 à A12j1,

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marianne BAILLEUX et de M. Nicolas LOYANT, la subdélégation est donnée à M. **Jean-Luc GOMEZ**, chef du bureau planification, à l'effet de signer la décision A12c1.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Luc GOMEZ, subdélégation de signature est donnée à M. **Xavier BLANCHOT**, adjoint au chef du bureau planification, à l'effet de signer la décision A12c1.

La subdélégation est donnée à Mme **Agathe DIVAY**, chef du bureau application du droit des sols, à l'effet de signer les décisions de A12e1 à A12i3.

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Cécile GOGNEAU**, Adjointe à la cheffe du bureau application du droit des sols – Référente expertise ADS et police de l'urbanisme à l'effet de signer les décisions de A12e1 à A12h3.

Subdélégation de signature est donnée à Mme **Mireille BANHEGYI**, Chargée de mission expertise ADS à l'effet de signer les décisions suivantes :

A12e2 à A12e4, A12f2 à A12f5, A12g2, A12h2 et A12h3.

13 – ECONOMIE AGRICOLE – DEVELOPPEMENT RURAL

A13a1 : Tous les actes, documents et décisions relatifs au dispositif d'indemnisation au titre des calamités agricoles à l'exception de la demande de reconnaissance auprès du ministère ;

A13a2 : Tous les actes, documents et décisions relatifs à l'attribution des aides à l'installation en agriculture, aux plans de professionnalisation personnalisés, au Programme pour l'Installation des jeunes en agriculture et le Développement des Initiatives Locales (PIDIL), aux prêts bonifiés et à l'accompagnement à l'installation et à la transmission agricole (AITA) ;

A13a3 : Tous les actes, documents et décisions relatifs :

- - au statut de fermage ;
- - à l'agrément, au maintien ou retrait d'agrément des Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun (GAEC) ;

A13a4 : tous les actes, documents et décisions relatifs à l'attribution des aides aux exploitations et groupements agricoles :

- aides directes du 1^{er} pilier de la PAC : aides découplées, aides couplées aux productions animales et aux productions végétales
- aides surfaciques du 2^{ème} pilier de la PAC : indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), mesures agro-environnementales (MAE), mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)
- aides aux groupements pastoraux et aux surfaces en estives
- mesures relevant du Programme de Développement Rural (PDR de Franche-Comté -part Etat
- aides relatives au programme de maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage (PMPLEE)
- aides relatives au plan de programme de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), mesure 121 A du PDRH
- aides relatives au plan végétal pour l'environnement (PVE), et mesure 216, mesure 121 B du PDRH – aides aux investissements non productifs, mesure 216 du PDRH
- aides relatives aux investissements de diversification, mesure 121 C du PDRH
- aides relatives au plan de performance énergétique (PPE), mesure 121 C1 du PDRH
- dispositif 125 B1 du PDRH relatif au soutien aux investissements collectifs d'hydraulique agricole sans augmentation des volumes prélevés
- dispositif 125 C du PDRH relatif au soutien à d'autres infrastructures du secteur agricole
- aide à la réinsertion professionnelle et aides aux agriculteurs en difficulté
- aides directes aux agriculteurs et à leurs groupements dans le cadre de plans de soutien spécifiques à certaines productions et aides conjoncturelles de crise

A13a5 : Tous les actes, documents et décisions relatifs aux contrôles administratifs ou sur place en matière d'aides aux surfaces et d'aides aux productions animales et contrôles administratifs ou sur place « en matière d'aides hors surface ».

A13a6 : Tous les actes, documents et décisions relatifs aux suites données aux contrôles administratifs et visites sur place relatifs aux aides au développement rural attribuées dans le cadre des axes 3 et 4 du programme de développement Rural Hexagonal (PDRH) 2007-2013, instruits par la DDT.

A13a7 : arrêtés concernant : les bonnes conditions agricoles et environnementales.

A13a8 : Tous les actes, documents et décisions relatifs à la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) et ses sections et commissions spécialisées, et à la commission consultative départementale paritaire des baux ruraux.

A13a9 : arrêté portant réglementation pour le ban des vendanges.

A13a10 : Tous les actes, documents et décisions relatifs à l'exercice de la présidence de la CDPENAF.

A13a11 : demandes de communication de données fondées sur l'article L.331-5 du Code rural et de la pêche maritime relatif au contrôle des structures agricoles et sur l'article L.723-43 dudit code relatif à l'attribution des aides.

Subdélégation est donnée à M. **Mehdi SAUSSI EL ALAOUI**, chef du service économie agricole, à l'effet de signer, dans le cadre de ses fonctions de chef de service, les décisions A13a1 à A13a11.

En cas d'absence ou d'empêchement de M Mehdi SAUSSI EL ALAOUI, subdélégation de signature est donnée à Mme **Marie FRAY**, adjointe au chef de service et à Mme **Françoise JUILLARD**, chef du bureau des aides aux exploitations à l'effet de signer l'ensemble de ces décisions.

Subdélégation est donnée à Mme **Marianne BAILLEUX**, cheffe du service d'appui aux collectivités en accessibilité, à l'effet de signer, dans le cadre de ses fonctions de chef de service, la décision A13a10.

13/14

15 – DEFENSE ET SECURITE CIVILE

A15 : décisions de recensement, modification et radiation des entreprises de travaux publics et de bâtiment (TP/B).

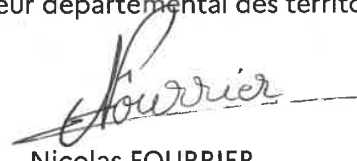
Subdélégation de signature est donnée à **M. Christophe ROUX**, chef du bureau sécurité routière à l'effet de signer ces décisions.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures et contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

Article 3 : Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lons-le-Saunier, le 19 janvier 2024

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires,



Nicolas FOURRIER

Préfecture du Jura

39-2024-01-18-00007

Arrêté complémentaire attribuant la médaille
d'honneur du travail au titre de la promotion de
janvier 2024

ARRETE N°

Accordant la médaille d'honneur du travail
A l'occasion de la promotion du 1er janvier 2024

Le préfet,

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et
2007-1746 du
12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de
la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

A R R E T E

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

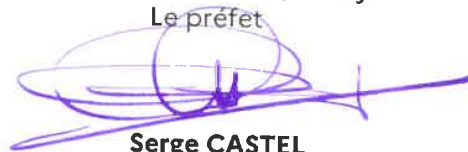
- Madame ECARNOT Patricia

Conducteur de machine spéciale chez Bouvard Alina Industrie
demeurant à Abergement la Ronce

Article 2 : la secrétaire générale et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Lons le Saunier, le 18 janvier 2024

Le préfet



Serge CASTEL

Préfecture du Jura

39-2024-01-19-00002

Arrêté portant DELEGATION DE SIGNATURE
à Monsieur Maxime GUTZWILLER, directeur des
services du cabinet du préfet du Jura,
et à certains agents de cette direction

**Arrêté portant DELEGATION DE SIGNATURE
à Monsieur Maxime GUTZWILLER, directeur des services du cabinet du préfet du Jura,
et à certains agents de cette direction**

LE PREFET

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée, relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu les articles L 342 à L 349 de la loi n° 90-527 du 27 juin 1990 relative aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation ;

Vu le décret du 29 juillet 2022 portant nomination de M. Serge CASTEL, préfet du Jura ;

Vu l'arrêté n°11/BRH du 20 juin 2020 portant modification de l'organigramme de la préfecture du Jura et l'organigramme ainsi modifié ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2023 portant délégation de signature à Mme SEVENIER-MULLER Elisabeth, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture du Jura ;

Vu l'arrêté n° 22/0027/A du 11 janvier 2022, du ministre de l'intérieur, portant nomination de M. Maxime GUTZWILLER en qualité de directeur des services du cabinet du préfet du Jura ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Jura ;

A R R E T E

Article 1^{er}: Délégation de signature est donnée à M. Maxime GUTZWILLER, directeur des services du cabinet du préfet du Jura, à l'effet de signer tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et tous actes relevant des missions du cabinet, telles que découlant de l'arrêté d'organisation susvisé à l'exception :

- des décisions d'acceptation de démission des élus locaux
- des arrêtés portant désignation des membres des commissions administratives
- des décisions portant approbation des plans départementaux de protection
- des arrêtés réglementaires
- des déférés préfectoraux

Article 2 : Délégation est également donnée à M. Maxime GUTZWILLER directeur des services du cabinet de la préfecture du Jura, à l'effet de signer l'ensemble des actes de mise en œuvre des prérogatives relatives aux soins psychiatriques, dévolues au préfet par le code de la santé publique ;

Article 3 : Délégation est donnée à M. Maxime GUTZWILLER, directeur des services du cabinet de la préfecture du Jura, à l'effet de signer dans le ressort du département du Jura toutes décisions et tous documents relatifs à ses missions exercées en tant que :

- chef de projet pour la lutte contre les drogues et les toxicomanies ;
- chef de projet sécurité routière ;
- chef de projet lutte contre les violences conjugales.

1. Au titre des missions du bureau de la sécurité intérieure et des polices administratives

1.1 Réglementation relative aux armes, notamment :

- les autorisations et interdictions d'acquisition et de détention d'armes et de munitions
- les créations de débits de cartouches de chasse
- les récépissés de déclaration de détention d'armes
- les récépissés de déclaration d'exportation ou d'importation de matériels de guerre
- les cartes européennes d'armes à feu
- les arrêtés d'autorisation de port d'armes, relevant de la compétence du préfet du Jura
- les visas de cartes professionnelles induisant port d'armes

1.2 Réglementation relative à la vidéoprotection, notamment :

- les arrêtés de composition ou de modification de la commission départementale
- les récépissés de demande d'installation des systèmes de vidéo-protection
- les arrêtés d'autorisation, de modification ou de renouvellement d'un système de vidéo-protection

1.3 Réglementation relative aux produits explosifs, notamment :

- les habilitations et agréments à la garde, la mise en œuvre et l'emploi de produits explosifs
- les certificats d'acquisition de produits explosifs
- les autorisations d'utiliser dès réception des produits explosifs
- les autorisations de transport d'explosifs
- les agréments techniques des dépôts d'explosifs
- les certificats de qualification aux tirs d'artifice et de divertissement
- les agréments relatifs à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement ou destinés au spectacle ou au théâtre ;

- les récépissés de déclaration des spectacles pyrotechniques
- 1.4 Réglementation relative aux policiers municipaux, notamment :
- les arrêtés d'agrément des policiers municipaux et cartes professionnelles correspondantes
- 1.5 Réglementation relative aux chiens dangereux, notamment :
- les arrêtés d'agrément des formateurs
- 1.6 Réglementation relative aux transports de fonds, notamment :
- les arrêtés de composition ou de modifications de la commission départementale de sécurité des transports de fond
 - les arrêtés d'autorisation de transport de fonds
- 1.7 Réglementation relative aux débits de boissons, notamment :
- les arrêtés d'autorisation de fermeture tardive
 - les avertissements et sanctions administratives
- 1.8 Réglementation relative aux épreuves sportives, notamment :
- les récépissés de déclaration et arrêtés d'autorisation
 - les homologations de circuits
- 1.9 Réglementation relative aux activités de sécurité privées, notamment :
- les autorisations d'exercer des missions de sécurité privées sur la voie publique
- 1.10 Réglementation relative au transport public terrestre, notamment :
- les décisions d'approbation du contenu de la formation
- 1.11 Missions relative à l'ordre public, notamment :
- les décisions d'octroi du concours de la force publique
 - les récépissés de déclaration de manifestations sur la voie publique
 - les mises en demeure de quitter un site occupé illégalement
 - les décisions prises dans le cadre de la réglementation relative aux polices municipales
 - les demandes d'enquêtes et d'avis divers (notamment dans le cadre des demandes de parloirs)
- 1.12 Missions de proximité des permis de conduire, notamment :
- Les correspondances, actes et décisions relatifs :
- aux suspensions, interdictions et invalidation des droits à conduire ;
 - aux reconstitutions de points du permis de conduire ;

- aux autorisations de conduire uniquement des véhicules équipés d'un éthylotest anti-démarrage ;
- au contrôle médical de l'aptitude à la conduite des véhicules ;
- à la conduite des taxis, VTC, ambulances ou des véhicules affectés au ramassage scolaire ou au transport public de personnes

1.13 Missions " professions réglementées ", notamment :

Les correspondances, actes et décisions relatifs :

- aux stages de sensibilisation à la sécurité routière ;
- aux fourrières automobiles ;
- aux dépanneurs-remorqueurs hors réseau autoroutier ;
- au transport public particulier de personnes ;
- aux tarifs applicables aux courses des taxis dans le département du Jura ;
- aux centres et aux installateurs d'éthylotests anti-démarrage ;

1.14 Missions Plan départemental d'action de sécurité routière (PDASR), notamment

- les appels à projet
- les courriers d'information relatifs au montant des subventions accordées au titre du PDASR

2. Au titre des missions du service interministériel de défense et de protection civiles

2.1 Sécurité des établissements recevant du public, notamment

Tous actes, avis et décisions relevant des attributions, ou relatifs à la composition et au fonctionnement des commissions et sous-commissions départementales suivantes :

- commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,
- sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques incendies et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur,
- commission d'arrondissement de Lons-le-Saunier, pour la sécurité contre les risques incendies et de panique dans les établissements recevant du public,
- sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement de caravanes.

2.2 Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et du Brevet National Pisteurs Secouristes (BNPS), notamment

- les courriers et procès-verbaux relatifs à l'organisation, à la convocation des jurys et des candidats et à la proclamation des résultats.
- Les décisions d'attribution et de refus des BNSSA et BNPS

2.3 Polices administratives relatives au domaine aérien, aux habilitations et agréments relatifs à la sécurité aéroportuaire (habilitation, Titres de Circulation Aéroportuaire (TCA), double-agrément), notamment

- tous documents et toutes décisions en la matière.

2.4 Habilitations « secret » et « très secret », notamment

- tous documents nécessaires à l'instruction des demandes d'habilitation (demandes d'enquêtes ou d'avis, transmission des dossiers), et toutes décisions en la matière.

2.5 Opérations de " déminage ", notamment

- tous documents nécessaires aux demandes d'intervention des services de déminage
- toutes décisions en la matière, nécessitées par une situation d'urgence

3. Au titre des missions du bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

3.1 Interventions et requêtes particulières adressées au préfet, notamment

- les courriers accusant réception des interventions et requêtes
- les lettres de réponses adressées directement aux usagers ou aux élus locaux
- les lettres de réponses adressées aux parlementaires, en cas d'absence ou d'empêchement du préfet

3.2 Décorations et titres honorifiques, notamment

- les courriers d'accompagnement des diplômes et des décisions d'attribution

Article 4 : Délégation est donnée à Mme Maud COSSIN, chef du service des sécurités, adjointe au directeur des services du cabinet du préfet du Jura, à l'effet de signer :

- les actes qui lui incombent, relatifs à la gestion statutaire et fonctionnelles des agents placés sous son autorité ;
- pour le fonctionnement des commissions, conseils ou comités qui relèvent des missions de la direction des services du cabinet du préfet, les invitations ou convocations des membres ainsi que les compte-rendus, relevés de décisions, procès-verbaux et avis de ces commissions, conseils ou comités ;
- pour les matières relevant des missions de la direction des services du cabinet du préfet du Jura, les actes et documents non-décisionnels, adressés aux usagers, aux services de l'État et aux représentants des collectivités locales et des établissements publics concernés ainsi que les mémoires en défense et les actes de notification relatifs aux procédures juridictionnelles ;

Délégation est également donnée à Mme Maud COSSIN à l'effet de signer :

1. Au titre des missions du bureau de la sécurité intérieure et des polices administratives

1.1 Réglementation relative aux armes, notamment :

- les autorisations et interdictions d'acquisition et de détention d'armes et de munitions
- les créations de débits de cartouches de chasse
- les récépissés de déclaration de détention d'armes
- les récépissés de déclaration d'exportation ou d'importation de matériels de guerre
- les cartes européennes d'armes à feu
- les arrêtés d'autorisation de port d'armes, relevant de la compétence du préfet du Jura
- les visas de cartes professionnelles induisant port d'armes

- 1.2 Réglementation relative à la vidéoprotection, notamment :
- les arrêtés de composition ou de modification de la commission départementale
 - les récépissés de demande d'installation des systèmes de vidéo-protection
 - les arrêtés d'autorisation, de modification ou de renouvellement d'un système de vidéo-protection
- 1.3 Réglementation relative aux produits explosifs, notamment :
- les habilitations et agréments à la garde, la mise en œuvre et l'emploi de produits explosifs
 - les certificats d'acquisition de produits explosifs
 - les autorisations d'utiliser dès réception des produits explosifs
 - les autorisations de transport d'explosifs
 - les agréments techniques des dépôts d'explosifs
 - les certificats de qualification aux tirs d'artifice et de divertissement
 - les agréments relatifs à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement ou destinés au spectacle ou au théâtre ;
 - les récépissés de déclaration des spectacles pyrotechniques
- 1.4 Réglementation relative aux policiers municipaux, notamment :
- les arrêtés d'agrément des policiers municipaux et cartes professionnelles correspondantes
- 1.5 Réglementation relative aux chiens dangereux, notamment :
- les arrêtés d'agrément des formateurs
- 1.6 Réglementation relative aux transports de fonds, notamment :
- les arrêtés de composition ou de modifications de la commission départementale de sécurité des transports de fond
 - les arrêtés d'autorisation de transport de fonds
- 1.7 Réglementation relative aux débits de boissons, notamment :
- les arrêtés d'autorisation de fermeture tardive
 - les avertissements et sanctions administratives
- 1.8 Réglementation relative aux épreuves sportives, notamment :
- les récépissés de déclaration et arrêtés d'autorisation
 - les homologations de circuits
- 1.9 Réglementation relative aux activités de sécurité privées, notamment :

- les autorisations d'exercer des missions de sécurité privées sur la voie publique

1.10 Réglementation relative au transport public terrestre, notamment :

- les décisions d'approbation du contenu de la formation

1.11 Missions relative à l'ordre public, notamment :

- les décisions d'octroi du concours de la force publique
- les récépissés de déclaration de manifestations sur la voie publique
- les mises en demeure de quitter un site occupé illégalement
- les décisions prises dans le cadre de la réglementation relative aux polices municipales
- les demandes d'enquêtes et d'avis divers (notamment dans le cadre des demandes de parloirs)

1.12 Missions de proximité des permis de conduire, notamment :

Les correspondances, actes et décisions relatifs :

- aux suspensions, interdictions et invalidation des droits à conduire ;
- aux reconstitutions de points du permis de conduire ;
- aux autorisations de conduire uniquement des véhicules équipés d'un éthylotest anti-démarrage ;
- au contrôle médical de l'aptitude à la conduite des véhicules ;
- à la conduite des taxis, VTC, ambulances ou des véhicules affectés au ramassage scolaire ou au transport public de personnes

1.13 Missions " professions réglementées ", notamment :

Les correspondances, actes et décisions relatifs :

- aux stages de sensibilisation à la sécurité routière ;
- aux fourrières automobiles ;
- aux dépanneurs-remorqueurs hors réseau autoroutier ;
- au transport public particulier de personnes ;
- aux tarifs applicables aux courses des taxis dans le département du Jura ;
- aux centres et aux installateurs d'éthylotests anti-démarrage ;

1.14 Missions Plan départemental d'action de sécurité routière (PDSAR), notamment

- les appels à projet
- les courriers d'information relatifs au montant des subventions accordées au titre du PDSAR

2. Au titre des missions du service interministériel de défense et de protection civiles

2.1 Sécurité des établissements recevant du public, notamment

Tous actes, avis et décisions relevant des attributions, ou relatifs à la composition et au fonctionnement des commissions et sous-commissions départementales suivantes :

- commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

- sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques incendies et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur,
- commission d'arrondissement de Lons-le-Saunier, pour la sécurité contre les risques incendies et de panique dans les établissements recevant du public,
- sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement de caravanes.

2.2 Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et du Brevet National Pisteurs Secouristes (BNPS), notamment

- les courriers et procès-verbaux relatifs à l'organisation, à la convocation des jurys et des candidats et à la proclamation des résultats.
- Les décisions d'attribution et de refus des BNSSA et BNPS

2.3 Polices administratives relatives au domaine aérien, aux habilitations et agréments relatifs à la sécurité aéroportuaire (habilitation, Titres de Circulation Aéroportuaire (TCA), double-agrément), notamment

- tous documents et toutes décisions en la matière.

2.4 Habilitations « secret » et « très secret », notamment

- tous documents nécessaires à l'instruction des demandes d'habilitation (demandes d'enquêtes ou d'avis, transmission des dossiers), et toutes décisions en la matière.

2.5 Opérations de " déminage ", notamment

- tous documents nécessaires aux demandes d'intervention des services de déminage
- toutes décisions en la matière, nécessitées par une situation d'urgence

Article 5 : délégation est donnée à Mr Maxime DEHAUD, chef du bureau de la sécurité intérieure et des polices administratives, à l'effet de signer :

- les actes qui lui incombent, relatifs à la gestion statutaire et fonctionnelles des agents placés sous son autorité ;
- pour le fonctionnement des commissions, conseils ou comités qui relèvent des missions du chef du bureau de la sécurité intérieure et des polices administratives, les invitations ou convocations des membres ainsi que les compte-rendus, relevés de décisions, procès-verbaux et avis de ces commissions, conseils ou comités ;
- pour les matières relevant des missions du chef du bureau de la sécurité intérieure et des polices administratives, les actes et documents non-décisionnels, adressés aux usagers, aux services de l'État et aux représentants des collectivités locales et des établissements publics concernés.

Délégation est également donnée au chef du bureau de la sécurité intérieure et des polices administratives, à l'effet de signer :

1.1 Réglementation relative aux armes, notamment :

- les autorisations et interdictions d'acquisition et de détention d'armes et de munitions
- les créations de débits de cartouches de chasse
- les récépissés de déclaration de détention d'armes

- les récépissés de déclaration d'exportation ou d'importation de matériels de guerre
- les cartes européennes d'armes à feu
- les arrêtés d'autorisation de port d'armes, relevant de la compétence du préfet du Jura
- les visas de cartes professionnelles induisant port d'armes

1.2 Réglementation relative à la vidéoprotection, notamment :

- les arrêtés de composition ou de modification de la commission départementale
- les récépissés de demande d'installation des systèmes de vidéo-protection
- les arrêtés d'autorisation, de modification ou de renouvellement d'un système de vidéo-protection

1.3 Réglementation relative aux produits explosifs, notamment :

- les habilitations et agréments à la garde, la mise en œuvre et l'emploi de produits explosifs
- les certificats d'acquisition de produits explosifs
- les autorisations d'utiliser dès réception des produits explosifs
- les autorisations de transport d'explosifs
- les agréments techniques des dépôts d'explosifs
- les certificats de qualification aux tirs d'artifice et de divertissement
- les agréments relatifs à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement ou destinés au spectacle ou au théâtre ;
- les récépissés de déclaration des spectacles pyrotechniques

1.4 Réglementation relative aux policiers municipaux, notamment :

- les arrêtés d'agrément des policiers municipaux et cartes professionnelles correspondantes

1.5 Réglementation relative aux chiens dangereux, notamment :

- les arrêtés d'agrément des formateurs

1.6 Réglementation relative aux transports de fonds, notamment :

- les arrêtés de composition ou de modifications de la commission départementale de sécurité des transports de fond
- les arrêtés d'autorisation de transport de fonds

1.7 Réglementation relative aux débits de boissons, notamment :

- les arrêtés d'autorisation de fermeture tardive
- les avertissements et sanctions administratives

1.8 Réglementation relative aux épreuves sportives, notamment :

- les récépissés de déclaration et arrêtés d'autorisation
- les homologations de circuits

- 1.9 Réglementation relative aux activités de sécurité privées, notamment :
- les autorisations d'exercer des missions de sécurité privées sur la voie publique
- 1.10 Réglementation relative au transport public terrestre, notamment :
- les décisions d'approbation du contenu de la formation
- 1.11 Missions relative à l'ordre public, notamment :
- les décisions d'octroi du concours de la force publique
 - les récépissés de déclaration de manifestations sur la voie publique
 - les mises en demeure de quitter un site occupé illégalement
 - les décisions prises dans le cadre de la réglementation relative aux polices municipales
 - les demandes d'enquêtes et d'avis divers (notamment dans le cadre des demandes de parloirs)
- 1.12 Missions de proximité des permis de conduire, notamment :
- Les correspondances, actes et décisions relatifs :
- aux suspensions, interdictions et invalidation des droits à conduire ;
 - aux reconstitutions de points du permis de conduire ;
 - aux autorisations de conduire uniquement des véhicules équipés d'un éthylotest anti-démarrage ;
 - au contrôle médical de l'aptitude à la conduite des véhicules ;
 - à la conduite des taxis, VTC, ambulances ou des véhicules affectés au ramassage scolaire ou au transport public de personnes
- 1.13 Missions " professions réglementées ", notamment :
- Les correspondances, actes et décisions relatifs :
- aux stages de sensibilisation à la sécurité routière ;
 - aux fourrières automobiles ;
 - aux dépanneurs-remorqueurs hors réseau autoroutier ;
 - au transport public particulier de personnes ;
 - aux tarifs applicables aux courses des taxis dans le département du Jura ;
 - aux centres et aux installateurs d'éthylotests anti-démarrage ;

Article 6 : Délégation est donnée à Mme Laura NOBLOT, chef du service interministériel de défense et de protection civiles, à l'effet de signer :

- les actes qui lui incombent, relatifs à la gestion statutaire et fonctionnelles des agents placés sous son autorité ;
- pour le fonctionnement des commissions, conseils ou comités qui relèvent des missions du service interministériel de défense et de protection civile, les invitations ou convocations des membres ainsi que les compte-rendus, relevés de décisions, procès-verbaux et avis de ces commissions, conseils ou comités ;

- pour les matières relevant des missions du service interministériel de défense et de protection civiles, les actes et documents non-décisionnels, adressés aux usagers, aux services de l'État et aux représentants des collectivités locales et des établissements publics concernés.

Délégation est également donnée au chef du service interministériel de défense et de protection civiles, à l'effet de signer :

Au titre des missions " Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et du Brevet National Pisteurs Secouristes (BNPS) "

- les courriers et procès-verbaux relatifs à l'organisation, à la convocation des jurys et des candidats, et à la proclamation des résultats.

Au titre des opérations de " déminage "

- tous documents nécessaires aux demandes d'intervention des services de déminage

Article 7 : Délégation est donnée à M. Louis-Guillaume FEVRE, chef du bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État, à l'effet de signer :

- les actes qui lui incombent, relatifs à la gestion statutaire et fonctionnelles des agents placés sous son autorité ;
- pour les matières relevant des missions du bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État, les actes et documents non-décisionnels, adressés aux usagers, aux services de l'État et aux représentants des collectivités locales et des établissements publics concernés.

Article 8 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Maxime GUTZWILLER, la délégation qui lui est accordée à l'article 1 sera exercée par Mme Maud COSSIN, son adjointe.

Article 9 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laura NOBLOT, la délégation qui lui est accordée à l'article 4 sera exercée par M. François CURIE, son adjoint.

Article 10 : M. Benoît RAFFIN, et Mme Dominique SIREDEY sont en outre habilités, dans la limite de leurs attributions au sein des services de la sécurité intérieure et des polices administratives, à signer les bordereaux, documents de transmissions et d'informations et les demandes d'avis adressés aux services de l'État.

Article 11 : Toutes dispositions antérieures à celles du présent arrêté et ayant le même objet, sont abrogées.

Article 12 : Madame la secrétaire générale de la préfecture du Jura et chacune des personnes nommément visées aux articles précédents, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Jura.

Fait à Lons le Saunier, le 19 janvier 2024

Le Préfet

Serge CASTEL